

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 831

présenté par
M. Le Déaut
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 26

Supprimer l'alinéa 24.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La mise à disposition des collectivités territoriales et de leurs groupements gratuitement d'une méthode d'établissement des bilans de gaz à effet de serre fait partie du service public.